

**Bureau d'information du Canada**

**Budget des dépenses 1999-2000  
Un rapport sur les plans et les priorités**



# Table des matières

## Section I : Messages

- A. *Message du Ministre* 2
- B. *Déclaration de la direction* 3

## Section II : Vue d'ensemble du Ministère

- A. *Mandat, rôles et responsabilités* 4
- B. *Objectif* 4
- C. *Contexte opérationnel* 4
- D. *Plan de dépenses* 6

## Section III : Plans, priorités et stratégies

- A. *Résumé des plans, priorités et stratégies* 7
- B. *Détails par service* 8
  - Communications 8
  - Liaisons extérieures 9
  - Opérations 10

## Section IV : Renseignements supplémentaires 12

# Section I : Messages

## A. *Message du Ministre*

Je suis fier de vous présenter ce rapport sur les plans et les priorités du Bureau d'information du Canada (BIC) pour la période de planification financière 1999-2000.

La consolidation des liens qui unissent les Canadiens à leur pays et à leur gouvernement national en vue d'édifier un Canada plus fort continue d'être l'une des priorités du gouvernement du Canada. Au cours de l'exercice 1999-2000, le BIC jouera un rôle de premier plan à l'égard de cet objectif, en travaillant avec les Canadiens et Canadiennes et avec d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à l'amélioration des communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens.

Le BIC, fidèle à son mandat d'informer les Canadiens et les Canadiennes, continuera à mettre à leur disposition de l'information sur leur pays, grâce à divers véhicules de communication. Aussi, le BIC m'appuiera dans mes responsabilités de président du Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales (Comité) en me fournissant des conseils stratégiques et opérationnels en matière de communication, et en m'appuyant dans la réalisation des initiatives retenues par le Comité.

En tant que Ministre responsable de cet organisme, je tiens à réitérer mon engagement à travailler avec le BIC et ses partenaires à l'échelle du Canada pour améliorer les communications entre les Canadiens et leur gouvernement national.

Au plaisir de collaborer avec vous tous,

Alfonso Gagliano  
Ministre responsable du Bureau d'information du Canada

Bureau d'information du Canada

## **B. Déclaration de la direction**

### **DÉCLARATION DE LA DIRECTION** ***Un rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000***

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 du Bureau d'information du Canada.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Marc Lafrenière, directeur exécutif  
février 1999

## **Section II : Vue d'ensemble du Ministère**

### ***A. Mandat, rôles et responsabilités***

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Bureau d'information du Canada (BIC), par le décret 1996-1066. Ce faisant, il donnait suite à l'engagement qu'il avait pris dans le discours du Trône de 1996 de proposer des mesures pour aider les Canadiennes et Canadiens à « découvrir leur pays ». Le renouvellement du mandat du BIC, depuis lors, s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant « l'édification d'un Canada plus fort », exprimée dans le discours du Trône de 1997. Le Ministère figure à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le gouvernement du Canada a confié au BIC le mandat de fournir aux Canadiens et Canadiennes de l'information sur le Canada ainsi que sur les initiatives, les programmes et les services du gouvernement du Canada. Pour ce faire, le BIC contribue à l'élaboration et à la réalisation de projets qui visent à améliorer les communications entre le gouvernement et les citoyens. Étant donné que le BIC relève du président du Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales (Comité), il a aussi la responsabilité d'appuyer le Comité dans les efforts qu'il déploie pour que les communications gouvernementales soient plus efficaces. Un bref aperçu du Comité est présenté à la section *C. Contexte opérationnel*.

### ***B. Objectif***

En vue de contribuer à l'atteinte de l'objectif du gouvernement d'édifier un Canada plus fort, le BIC continuera de fournir de l'information sur le Canada aux Canadiens et Canadiennes, et travaillera avec eux et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à l'amélioration des communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens.

### ***C. Contexte opérationnel***

Grâce à ses activités de recherche et d'analyse, le BIC a constaté que de nombreux Canadiens et Canadiennes :

- connaissent mal les initiatives, programmes et services qu'offre le gouvernement du Canada;
- désirent en apprendre davantage sur leur pays, la population de ce dernier, et les programmes et services du gouvernement;

- désirent participer plus activement au processus décisionnel du gouvernement.  
Le Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales

Dans le but d'améliorer ses communications avec les citoyens, le gouvernement du Canada a mis sur pied, en avril 1998, le Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales (Comité). Ce comité planifie et coordonne les activités de communication du gouvernement pour faire en sorte que les Canadiens soient mieux renseignés sur le plan d'action, les programmes et les services du gouvernement.

La création du Comité ajoute une nouvelle dimension au contexte opérationnel du BIC. Comme il est mentionné plus haut, le BIC appuie les activités du Comité en lui fournissant des avis stratégiques et opérationnels, des connaissances spécialisées, ainsi qu'en l'appuyant dans la réalisation des initiatives retenues par les ministres. Dans son rôle de soutien au Comité, le BIC cherche à comprendre les besoins des Canadiens et Canadiennes en matière de communications et à trouver des moyens plus efficaces pour mieux les renseigner.

## ***D. Plan de dépenses***

### **Bureau d'information du Canada**

#### **Plan de dépenses**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999 <sup>1</sup>	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001 <sup>2</sup>
<b>Dépenses brutes de programme</b>	20 000	<b>20 280</b>	---
<b>Dépenses nettes de programme</b>	20 000	<b>20 280</b>	---
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	798	<b>930</b>	---
<b>Coût net du Ministère</b>	20 798	<b>21 210</b>	---

<sup>1</sup> Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

<sup>2</sup> Aucune dépense prévue au-delà de 1999-2000 puisque le mandat du BIC n'a été renouvelé que jusqu'au 31 mars 2000.

## Section III : Plans, priorités et stratégies

### A. Résumé des plans, priorités et stratégies clés

Le Bureau d'information du Canada (BIC)	
Fournir aux Canadiennes et Canadiens de l'information sur le Canada	
Résultats clés :	attestés par :
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement du Canada	<ul style="list-style-type: none"><li>la portée et l'incidence des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles</li><li>l'accès aux renseignements sur les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada</li></ul>
des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	<ul style="list-style-type: none"><li>des partenariats favorisant la coopération, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle, parmi la population canadienne</li><li>la participation des Canadiennes et des Canadiens à des activités axées sur l'édification du pays</li></ul>

## **B. Détails par service**

Pour remplir son mandat, le BIC recourt à trois services : les communications, les liaisons extérieures et les opérations. Cette section présente pour chacun des services, les objectifs, la stratégie, les activités clés, ainsi que les résultats escomptés.

### **Communications**

#### ***Objectifs***

Le service communications produit et diffuse des renseignements portant sur le Canada et sur les programmes, initiatives et services offerts par le gouvernement du Canada. À cet égard, le BIC conçoit et coordonne des campagnes et des initiatives de communication et de marketing novatrices et orientées vers les citoyens. Ces activités visent à répondre aux besoins des citoyens et citoyennes d'obtenir de l'information sur leur pays, et sur les initiatives, programmes et services offerts par leur gouvernement national.

Le BIC fournit des conseils au Cabinet sur les façons les plus efficaces de communiquer avec les citoyens. Il travaille aussi à accroître sa capacité opérationnelle de rejoindre les citoyens dans les différentes régions du pays.

#### ***Stratégie et activités clés***

Le BIC prodiguera des avis stratégiques et un soutien opérationnel au Ministre et au Cabinet, afin de contribuer à la mise en oeuvre du programme gouvernemental au moyen de communications beaucoup plus efficaces. Ce travail s'appuiera en grande partie sur les résultats des recherches menées par le BIC.

Le BIC travaillera de concert avec d'autres ministères gouvernementaux dans le but de cerner et de promouvoir de nouvelles et « meilleures pratiques en matière de communications », de sorte que les Canadiens et Canadiennes soient renseignés sur leur pays, les initiatives, programmes et services offerts par leur gouvernement, de la façon la plus rentable.

Le BIC réalise la plupart de ses objectifs en collaborant avec des organismes pangouvernementaux, à la fois dans la région de la capitale nationale et dans l'ensemble du pays, dans la poursuite de sa mission consistant à mieux informer les citoyens sur les initiatives, programmes et services de leur gouvernement.

Le BIC fera en sorte qu'il y ait une plus grande concertation des efforts de communication dans l'ensemble du gouvernement. En collaboration avec les conseils régionaux et d'autres partenaires gouvernementaux, le BIC jouera un rôle clé pour veiller à ce que le gouvernement fédéral soit présent lors

d'événements d'envergure nationale, régionale ou locale. Aussi, en collaboration avec les conseils fédéraux régionaux et les ministères oeuvrant dans les régions, le BIC s'assurera que les activités de communication du gouvernement traduisent la réalité des différentes régions et collectivités du Canada.

Le BIC travaillera avec d'autres organismes de manière à ce que ses activités, comme la publicité et la recherche sur l'opinion publique, soient menées avec un souci d'efficacité par rapport au coût.

Le BIC continuera de recourir à divers moyens pour communiquer avec les Canadiens et Canadiennes, y compris le publipostage, les journaux communautaires ou l'Internet. Le BIC travaillera, en collaboration avec d'autres ministères et organismes, à l'amélioration de sa ligne téléphonique sans frais (1-800), ainsi que du système Internet du gouvernement.

Au palier gouvernemental interne, le BIC élaborera, en collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux et du secteur privé, des programmes de formation à l'intention des cadres intermédiaires et supérieurs ainsi que du personnel et des gestionnaires des communications dans le but d'améliorer les communications avec les citoyens.

### ***Résultats escomptés***

Au cours de la prochaine année, le BIC continuera de dégager les facteurs permettant d'améliorer les communications avec les Canadiens et Canadiennes et proposera des solutions.

Les programmes de formation en communications du BIC contribueront au perfectionnement des compétences en communications axées sur les citoyens, à l'échelle du gouvernement.

Grâce à l'ensemble des activités liées au service communications du BIC, les pratiques de communication et de marketing au sein du gouvernement s'en trouveront améliorées.

## **Liaisons extérieures**

### ***Objectifs***

Le service liaisons extérieures vise à inciter les Canadiens et Canadiennes à travailler de concert avec le gouvernement et d'autres partenaires en vue d'améliorer les communications entre les citoyens et le gouvernement du Canada.

Pour atteindre cet objectif, le BIC s'emploie à repérer les programmes et les techniques de liaison les plus efficaces pour informer le public sur les initiatives, programmes et services du gouvernement du Canada. En particulier, le BIC

Bureau d'information du Canada

établit et perpétue un programme de liaison et de consultation avec des groupes cibles de décideurs, de leaders communautaires et d'opinion, d'associations et de groupes nationaux, régionaux et locaux.

### ***Stratégie et activités clés***

Le choix des activités de réseautage réalisées par le BIC repose sur les résultats de ses travaux de recherche et d'analyse, ainsi que sur son expérience.

Le BIC cherche à nouer des partenariats novateurs qui favorisent l'amélioration des communications entre le gouvernement et les citoyens relativement à ses initiatives, programmes et services.

Le BIC mettra à contribution les réseaux et les relations qu'il a établis jusqu'ici avec les secteurs public, privé et bénévole afin d'accroître sa capacité d'être plus à l'écoute des citoyens, de les renseigner et de leur proposer des activités qui feront connaître les initiatives, programmes et services gouvernementaux.

Il instaurera des partenariats à l'échelle locale, régionale et nationale pour appuyer la mise en oeuvre d'initiatives d'information et de communication axées sur les citoyens.

### ***Résultats escomptés***

Au cours de la prochaine année, le BIC continuera de travailler en vue de cerner les facteurs susceptibles d'améliorer les communications entre les citoyens et le gouvernement du Canada. Les renseignements obtenus serviront à concevoir et à mettre sur pied des initiatives de réseautage.

Le BIC vise à accroître et à consolider ses activités de liaison avec des réseaux de particuliers et de groupes qui souhaitent aider le gouvernement à communiquer de manière plus efficace avec les citoyens et citoyennes.

## **Opérations**

### ***Objectifs***

Le service opérations fournit l'infrastructure interne nécessaire aux fonctions liées aux finances, à l'administration, aux ressources humaines, à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, aux relations parlementaires, aux technologies de l'information, à la gestion de l'information et aux services à la haute gestion.

### ***Stratégie et activités clés***

Sous la gouverne de son nouveau directeur exécutif, le BIC a entrepris, à l'automne 1998, une rationalisation de sa structure organisationnelle. Au cours

du prochain exercice financier, le BIC élaborera des instruments qui l'aideront à évaluer dans quelle mesure sa nouvelle structure lui permet de remplir son mandat.

Le BIC s'engage à continuer de mettre au point des outils administratifs de qualité, ainsi que des pratiques de gestion saines et transparentes.

***Résultats escomptés***

Le BIC élaborera et mettra en place des méthodes d'évaluation qui serviront à mesurer l'efficacité de sa nouvelle structure interne.

## **Section IV :Renseignements supplémentaires**

Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Sommaire du Ministère,  
Partie II - Budget des dépenses

### **Renseignements sur le personnel**

Tableau 2 : Structure organisationnelle

Tableau 3 : Équivalents temps plein (ETP) prévus par programme/secteur  
d'activité

### **Autres renseignements financiers**

Tableau 4 : Sommaire du Ministère - Articles courants de dépenses

Tableau 5 : Ressources de programme par programme/secteur d'activité pour  
l'exercice budgétaire

Tableau 6 : Paiements de transfert par programme/secteur d'activité

Tableau 7 : Coût net du programme pour 1999-2000

### **Autres informations**

Tableau 8 : Références

**Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Sommaire du Ministère  
Partie II - Budget des dépenses**

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Bureau d'information du Canada</b>		
20	Dépenses du Programme	<b>19 485</b>	19 181
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>795</b>	819
	Total du ministère	<b>20 280</b>	20 000

## Renseignements sur le personnel

**Tableau 2 : Structure organisationnelle**

**Tableau 3 : Équivalents temps plein (ETP) prévus par programme/secteur d'activité**

Programme/ Secteur d'activité	Prévision 1998-1999	<b>Prévu 1999-2000</b>	Prévu 2000-2001
Information	53	<b>60</b>	---
Total - Ministère	53	<b>60</b>	---

## Autres renseignements financiers

**Tableau 4 : Sommaire du Ministère - Articles courants de dépenses**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999 <sup>1</sup>	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Personnel</b>			
Traitements et salaires	3 600	<b>3 975</b>	---
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	819	<b>795</b>	---
	4 419	<b>4 770</b>	---
<b>Biens et Services</b>			
Transport et communications	700	<b>1 011</b>	---
Information	9 600	<b>3 000</b>	---
Services professionnels et spéciaux	4 500	<b>5 679</b>	---
Locations	150	<b>200</b>	---
Achats de services de réparation et d'entretien	70	<b>50</b>	---
Services publics, fournitures et approvisionnements	370	<b>500</b>	---
Autres subventions et paiements	16	<b>20</b>	---
	15 406	<b>10 460</b>	---
Total des dépenses de fonctionnement	19 825	<b>15 230</b>	---
<b>Immobilisations</b>	175	<b>150</b>	---
<b>Paiements de transfert</b>	---	<b>4 900</b>	---
<b>Dépenses budgétaires nettes</b>	20 000	<b>20 280</b>	---

<sup>1</sup> Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

**Tableau 5 : Ressources de programme par programme/secteur d'activité pour l'exercice budgétaire**

	(en milliers de dollars)					
	<b>Budgétaire</b>					
	<b>ETP</b>	<b>Fonction- nement</b>	<b>Paiements de transfert</b>	<b>Brutes- crédit</b>	<b>Dépenses brutes prévues</b>	<b>Dépenses nettes prévues</b>
<b>Bureau d'information du Canada</b>	60	15 380	4 900	20 280	20 280	20 280
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>15 380</b>	<b>4 900</b>	<b>20 280</b>	<b>20 280</b>	<b>20 280</b>

**Tableau 6 : Paiements de transfert par programme/secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001
<b>Contributions</b>	---	<b>4 900</b>	---
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et la prise de conscience sociale.			
	---	<b>4 900</b>	---

**Tableau 7 : Coût net du programme pour 1999-2000**

(en milliers de dollars)	<b>Total</b>
Dépenses brutes prévues	<b>20 280,0</b>
Plus:	
<i>Services fournis sans frais par d'autres ministères :</i>	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	<b>711,3</b>
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurances et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	<b>218,6</b>
	<b>929,9</b>
Coût total du Programme	<b>21 209,9</b>
Coût net du Programme	<b>21 209,9</b>
Coût net estimatif du Programme 1998-1999	<b>20 798,0</b>

**Autres informations**

## Tableau 8 : Références

<p>Le Bureau d'information du Canada (BIC) est situé au :</p> <p><b>155, rue Queen, 5<sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1</b></p> <p><b>Téléphone : (613) 992-1692 Télécopieur : (613) 991-1952</b></p>	
<p>Pour de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du BIC, prière de communiquer avec nous par les moyens suivants :</p>	
<p><b>INTERNET</b></p> <p>Voici l'adresse de notre site Web :</p> <p><b><a href="http://www.infocan.gc.ca">http://www.infocan.gc.ca</a></b></p> <p>On peut consulter le <i>Rapport sur le rendement du BIC pour la période se terminant le 31 mars 1998</i>, à l'adresse suivante :</p> <p><b><a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/97-98/9798dprf.html">http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/97-98/9798dprf.html</a></b></p>	<p><b>LIGNE D'APPEL SANS FRAIS 1-800</b></p> <p>Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou des détails sur les activités du BIC, composer le</p> <p><b>1-800-O Canada</b></p>
<p><b>ACCÈS À L'INFORMATION</b></p> <p>Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :</p> <p>Coordonnateur de l'accès à l'information Bureau d'information du Canada 155, rue Queen, 5<sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1</p>	